

# Avocats : optimisez votre plaidoirie grâce aux conseils d'un spécialiste de la parole judiciaire

## Animation par :

Philippe Bilger

Magistrat honoraire (ancien avocat général à la cour d'assises de Paris)

## Objectifs :

Qui n'a pas souhaité un jour en tant qu'avocat plaideur pouvoir bénéficier en toute franchise d'une appréciation sincère et bienveillante sur l'effet que produit sa plaidoirie sur un magistrat ? Philippe Bilger, avocat général à la cour d'assises de Paris pendant plus de vingt ans, ayant requis dans les procès les plus célèbres (Bob Denard, Emile Louis, Maxime Brunerie, Hélène Castel, le « gang des barbares »), met à votre disposition toute son expérience du monde judiciaire afin de vous permettre de tester en toute confiance, auprès d'une personnalité emblématique, l'efficacité de vos arguments et votre technique de plaidoirie.

## 3 formules au choix :

- ▶ **Plaidoirie complète** : après avoir pris connaissance en toute confidentialité dans le respect de vos obligations professionnelles de vos écritures et du dossier qui les accompagne (transmis en temps utile), Philippe Bilger vous assiste dans la construction de votre plaidoirie puis, dans un second temps, dans la préparation de la réalisation de celle-ci. Lors d'un premier rendez-vous d'une heure dans nos locaux, il mettra à votre disposition toute son expérience de la pratique des magistrats afin de vous aider à organiser au mieux la présentation de vos pièces et arguments afin que ceux-ci déploient tous leurs effets lors du procès. La seconde étape sera quant à elle consacrée à la mise en oeuvre de la plaidoirie telle qu'enrichie des conseils dispensés lors de la première étape. Lors d'un second rendez-vous d'une heure, Philippe Bilger écouterait votre plaidoirie (30 minutes), et approfondira, à l'occasion d'un entretien individuel (30 minutes), le travail entrepris lors du premier rendez-vous\*.
- ▶ **Plaidoirie personnalisée (votre dossier et vos écritures)** : après avoir pris connaissance en toute confidentialité et dans le respect de vos obligations professionnelles de vos écritures et du dossier qui les accompagne (transmis en temps utile), Philippe Bilger écouterait votre plaidoirie (30 minutes) et vous délivrerait, à l'occasion d'un entretien individuel dans nos locaux (30 minutes), les clés pour optimiser l'impact de votre plaidoirie sur les magistrats. Cette formule constitue un moyen unique pour tout avocat de préparer une importante plaidoirie de la façon la plus efficace possible\*.
- ▶ **Technique de plaidoirie (dossiers et écritures fournis)** : à l'aide d'un dossier et d'écritures fournis par nos soins dans le domaine de votre choix (pénal, travail, commercial, etc.), nous vous proposons d'éprouver votre technique de plaidoirie à l'occasion d'une mise en situation d'une heure dans nos locaux. Après avoir écouté votre plaidoirie (30 minutes), Philippe Bilger vous délivrerait, à l'occasion d'un entretien individuel, les clés pour optimiser l'impact de votre plaidoirie sur les magistrats.

\* Possibilité de rendez-vous supplémentaires. Pour un accompagnement sur-mesure ou en urgence, nous contacter au 01.56.81.00.30 ou par mail à l'adresse suivante : [contact@pro-barreau.com](mailto:contact@pro-barreau.com)

### Les + Pro-Barreau

Enregistrement vidéo de votre plaidoirie

30 ans d'expérience au service des avocats

Des locaux au coeur de Paris à deux pas du Palais de justice et de la Maison du Barreau

FORMATION CONTINUE JURIDIQUE  
PRO-BARREAU  
3, RUE DE NESLE  
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30  
FAX. : 01 72 34 92 58

[www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com)  
Etablissement de Formation Professionnelle  
habilité à délivrer une  
Attestation Descriptive de Formation

# Avocats : optimisez votre plaidoirie grâce aux conseils d'un spécialiste de la parole judiciaire

## Coordonnées personnelles :

Mme  M.

PRÉNOM ..... NOM .....

ADRESSE .....

CP ..... VILLE .....

TEL. .... FAX .....

E-MAIL .....

SOCIÉTÉ / CABINET .....

## Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : contact@pro-barreau.com

## 3 formules au choix :

- Plaidoirie complète : 1490 euros\*
- Plaidoirie personnalisée (votre dossier et vos écritures) : 890 euros\*
- Technique de plaidoirie (dossier et écritures fournis) : 490 euros

\*Séance supplémentaire : 490 euros

## Règlement par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire par téléphone : 01 56 81 00 30

Dès réception de votre inscription, nous vous contacterons afin de convenir d'une date de passage

Fait à :

le :

Signature :

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant.

Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

### Paie ment

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

### Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant la date convenue pour la plaidoirie.

Annulation entre 19 et 10 jours avant la date convenue pour la plaidoirie : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix.

Annulation moins de 10 jours avant la date convenue pour la plaidoirie : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit.

Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation.

En cas d'empêchement de l'animateur, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement le participant, par écrit.